



## Archives de sciences sociales des religions

148 | octobre-décembre 2009  
Bulletin Bibliographique

---

### Sabine Mohasseb SALIBA, Les monastères maronites doubles du Liban. Entre Rome et l'Empire Ottoman (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 2008, 556 p.

Emma Aubin-Boltanski

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/21669>

ISSN : 1777-5825

#### Éditeur

Éditions de l'EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2009

Pagination : 75-342

ISBN : 978-2-7132-2218-4

ISSN : 0335-5985

#### Référence électronique

Emma Aubin-Boltanski, « Sabine Mohasseb SALIBA, Les monastères maronites doubles du Liban. Entre Rome et l'Empire Ottoman (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 148 | octobre-décembre 2009, document 148-119, mis en ligne le 27 janvier 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/21669>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

---

## *Sabine Mohasseb SALIBA, Les monastères maronites doubles du Liban. Entre Rome et l'Empire Ottoman (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*

Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 2008, 556 p.

Emma Aubin-Boltanski

---

### RÉFÉRENCE

Sabine Mohasseb SALIBA, *Les monastères maronites doubles du Liban. Entre Rome et l'Empire Ottoman (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 2008, 556 p.

- 1 Cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat, propose une micro-histoire des monastères maronites doubles du Mont Liban, des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Regroupant des moines et des moniales – d'où leur appellation de « doubles » – et généralement fondés et gérés par des familles, ces monastères furent tout à la fois des centres de production agricole, des abris, des lieux d'enseignement et de copie de manuscrits, des sièges épiscopaux et, pour certains, patriarcaux. Le tour de force de Sabine Mohasseb Saliba consiste à offrir un éclairage riche et inédit sur trois siècles d'histoire religieuse, sociale et économique à partir d'une analyse fine, au « ras du sol » d'archives familiales: celles conservées par sa propre famille, les Mohasseb. Les Mohasseb fondèrent, en 1628, le monastère de Mar Chalita Mouqbès et en assurèrent la gestion de façon quasi ininterrompue jusqu'à sa désaffectation en 1964. Ces documents familiaux sont habilement croisés avec les archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande et du patriarcat maronite.
- 2 La communauté maronite naquit au V<sup>e</sup> siècle, non loin de l'Oronte, dans la région de Hama et Apamée, dans un contexte de violentes luttes théologiques entre chalcédoniens et monophysites. Elle se constitua en Église autonome à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Au tournant

du premier millénaire, subissant des pressions tant de la part du pouvoir musulman que des Byzantins, elle se réfugia dans le nord de la montagne libanaise où elle s'établit dans la Vallée sainte autour du couvent de Qannûbîn, siège du patriarche maronite. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, elle connut un nouveau mouvement migratoire d'ampleur qui la conduisit vers le centre (Kesrouan), puis dans la partie septentrionale (Chouf) de la montagne. S.Mohasseb Saliba montre, cartes à l'appui, que son installation, notamment dans le Kesrouan, fut marquée par l'édification d'églises et de monastères.

- 3 Chaque monastère formait un tout autonome, dépendant directement de l'autorité du patriarche maronite. Moines et moniales étaient régis non par des règles écrites, mais par un droit coutumier. Ils suivaient l'exemple de leurs anciens maîtres, partageant leur vie entre la prière, le travail manuel et la transcription de manuscrit. Doubles, les monastères abritaient dans des bâtiments contigus ou voisins, des communautés d'hommes et de femmes. En vivant près des moines, les moniales bénéficiaient d'une protection et d'une direction spirituelle suivie. Leur présence permettait un partage des tâches matérielles: aux moines revenaient la gestion des biens fonciers et certains travaux agricoles; aux moniales, la confection des vêtements, de la lingerie et des ornements d'églises, le soin des vers à soie.
- 4 Ce livre, à travers la description de la politique foncière du monastère de Mar Challita, offre un éclairage précieux sur l'histoire agraire du Mont Liban, en particulier sur l'évolution des cultures et des relations sociales qui se créèrent autour des exploitations. Les monastères doubles furent d'importants centres de production agricole. Foyers religieux et culturels, ils permirent en outre l'ancrage des maronites dans le Kesrouan, en participant à l'économie générale de la montagne. Ils s'investirent fortement dans la culture du mûrier et dans l'élevage du vers à soie. Importante source de revenus, la soie était exportée en Europe et dans les provinces de l'Empire ottoman. Le développement de cette économie fut rendu possible par l'acquisition de vastes terrains agricoles par le biais d'actes de fondation pieuse ou *waqf*-s. Institution musulmane, le *waqf* octroie à titre perpétuel les revenus d'une propriété à un ou des bénéficiaires nommés. En théorie, les chrétiens sous domination musulmane n'avaient pas le droit d'établir des *waqf*-s au profit des églises ni au profit des moines et des prêtres. Il s'agissait d'empêcher le clergé et l'Église d'acquérir une base économique indépendante et forte. Documents à l'appui, S. Mohasseb Saliba montre que cette réglementation ne fut pas suivie concernant les maronites du Kesrouan. Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, la pratique d'établir des *waqf*-s pour doter les monastères était courante et connue même, pour certains monastères prestigieux, des développements considérables. Ce phénomène s'explique d'une part par l'isolement des monastères et le faible contrôle des autorités ottomanes et, d'autre part, par le fait que les gouverneurs civils, percepteurs de l'impôt, y trouvaient leur intérêt.
- 5 Les monastères doubles ne constituaient pas une spécificité maronite. Créations spontanées répondant à des nécessités pratiques, ils apparurent au sein des différentes Églises chrétiennes (catholique et grecque orthodoxe; occidentales et orientales) à partir du VI<sup>e</sup> siècle. Cependant, interdits et condamnés par les autorités ecclésiastiques, la plupart disparurent vers la fin du Moyen Âge. Comment comprendre leur persistance, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au sein de l'Église maronite? Une grande partie de l'ouvrage est consacrée à cette question. L'auteure montre, notamment, que cette affaire devint, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, un enjeu central dans les rapports entre la communauté et l'Église romaine.

- 6 Les liens des maronites avec le Saint-Siège sont certifiés depuis les croisades au XII<sup>e</sup> siècle. Mais ces relations ne se formalisèrent qu'au XV<sup>e</sup> siècle: à partir de cette époque, la confirmation de l'élection du patriarche maronite par le Saint-Père devint courante. Au lendemain du concile de Trente (1545-1563), l'Église catholique s'engagea dans un vaste processus de réforme qui inclut les maronites. Se définissant comme «la seule vraie Église», elle entreprit une politique de latinisation des croyances et des rites de la communauté. Pour ce faire, elle fonda à Rome, en 1584, un collège destiné à former le clergé maronite dans la discipline romaine. Les prêtres et les moines qui en sortirent furent d'ardents défenseurs de la Réforme une fois revenus dans leur contrée, épaulés dans leur entreprise par des missionnaires capucins, jésuites, carmélitains et franciscains qui s'établirent sur la côte et dans la montagne libanaises à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette époque vit la naissance de deux ordres religieux maronites apparentés aux ordres religieux occidentaux: l'ordre des moines libanais et celui de Saint-Isaïe. Ces moines d'un nouveau genre entrèrent en guerre contre les monastères doubles qu'ils considéraient comme une «œuvre de Satan qui déteste la chasteté» (p.75). Ils condamnaient la promiscuité, trop grande à leurs yeux, entre moines et moniales. Un concile, réuni en 1736, leur donna raison et ordonna la suppression de la mixité dans les monastères. Cependant, il fallut attendre la tenue d'un second concile, en 1818, pour voir ces décisions réellement appliquées. C'est qu'elles affrontaient l'opposition conjuguée d'un grand nombre d'évêques, de moines et de familles «propriétaires» des monastères. Plusieurs raisons expliquent cette hostilité. Supprimer la mixité revenait à remettre en cause le fonctionnement économique de ces institutions basé sur un partage des tâches entre moines et moniales. De plus, les fondateurs craignaient de se voir dessaisir de ce qu'ils considéraient comme «leurs» propriétés. À l'instar de Mar Challita, fondé par les Mohasseb, la plupart des monastères doubles avaient été créés et gérés par des familles. Celles et ceux qui, au sein de ces clans, souhaitaient embrasser la vie religieuse y étaient consacrés et s'y installaient. S. Mohasseb Saliba montre notamment l'importance de ces monastères pour les femmes qui, bien qu'exclues de la gerance transmise en ligne patrilinéaire, pouvaient bénéficier de leur protection en cas de difficulté. Un rôle d'abri qui transparaît dans une lettre rédigée, en 1861, par un certain Francis Mohasseb qui, refusant de voir le monastère de «sa» famille transformé en école, argumentait en ces termes: «Que feront les jeunes filles de la famille qui n'auraient pas l'occasion ou qui ne voudraient pas se marier? Que feraient les religieuses et les veuves?» (p.138) Une troisième raison explique l'échec de la réforme: une majorité d'évêques résidaient dans des monastères doubles, servis par des moniales. Leur opposition, pour être mieux comprise, doit être replacée dans le contexte des tensions très fortes que suscitérent, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, les tentatives de restructuration de la hiérarchie épiscopale entreprises par les réformateurs: réduction du nombre d'évêques, délimitation géographique des éparchies, définition de leurs pouvoirs...
- 7 S. Mohasseb Saliba montre que malgré la détermination des maronites à se montrer fidèles à Rome et à l'autorité du Saint-Père, les relations entre les deux Églises étaient empreintes de tensions très vives. Ces conflits ne restaient pas uniquement cantonnés aux cercles des prêtres et des moines «traditionalistes» et «réformateurs», ils touchaient l'identité de la communauté maronite dans son ensemble, une identité qui, dès cette époque, se cherche entre singularité (tradition antiochienne, rites et liturgies spécifiques) et universalité (inscription dans l'Église catholique universelle); entre Orient et Occident. En témoigne le copiste de Mar Challita Mouqbès, Gergès Bani, qui tout en s'étant

distingué par la transcription et la traduction d'ouvrages religieux occidentaux, écrivit ces quelques vers en marge d'un manuscrit composé par des auteurs romains: «Tu sais, cher frère lecteur, Qu'un grand nombre de règlements, portant sur le jeûne, Le travail et l'alimentation carnée, et d'autres choses encore, Concerne uniquement les pays francs. Ne les applique pas, toi, fils de l'Orient» (p.306). Cette mise en garde adressée au lecteur «d'Orient» est révélatrice des tensions qu'avait suscitées le processus de latinisation.

- 8 L'ouvrage s'achève sur l'analyse détaillée des importantes crises politiques qui secouèrent l'Église maronite aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, crises dans lesquelles les monastères doubles – les moines et les évêques qui y résidaient, ainsi que les familles «propriétaires» – jouèrent un rôle notable. Le récit de ces conflits multiples révèle l'immixtion des missionnaires et de Rome dans les affaires de l'Église, elles rappellent également le poids des notables maronites. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le Kesrouan était contrôlé par la famille maronite des Khazen: sous son gouvernement, la région devint peu à peu entièrement chrétienne. Ses membres éminents se distinguèrent par l'édification d'églises et de monastères. L'emprise des Khazen sur l'Église se traduisait notamment par le fait que leur consentement était requis pour l'élection du patriarche.
- 9 Tout le mérite de S.Mohasseb Saliba est de démontrer que l'on ne peut se contenter de l'idée traditionnelle d'une tutelle laïque sur le clergé maronite. L'histoire des monastères doubles illustre bien plutôt la symbiose et la circulation qui existaient entre mondes civil et religieux. Lieux de prières, ils participaient également à la vie économique et politique de la région. Les contacts entre moines et laïcs étaient, de ce fait, permanents. Présents au cœur même de la hiérarchie ecclésiastique, par le biais de dynasties de curés et d'évêques, les Khazen, comme les Mohasseb, ne constituaient pas des éléments extérieurs au monde religieux: ils contribuaient non seulement au dynamisme économique des monastères et en assuraient la protection, mais participaient activement à leur vie religieuse. De plus, loin de constituer des blocs homogènes, divisés en branches concurrentes, leurs positionnements dans les différentes crises, qui secouèrent l'Église et opposèrent réformateurs et traditionalistes, variaient d'un individu à l'autre, en fonction des circonstances et des intérêts.
- 10 Cet ouvrage constitue sans conteste une nouvelle référence pour tous ceux qui souhaitent mieux connaître un Liban jusque-là mal connu, celui allant du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Historiens et anthropologues du religieux y trouveront en outre des analyses et des descriptions extrêmement précieuses sur les activités étonnamment variées (religieuses, économiques, sociales et politiques) des monastères de la montagne libanaise.